



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2013 peut être considérée comme celle de l'amorce d'une dynamique d'ajustement visant le rétablissement progressif de nos équilibres macro-économiques à même de créer les conditions d'une croissance plus forte, davantage créatrice d'emplois.

Sur ces deux fronts, celui du redressement de la situation de nos finances publiques et celui de la réduction du déficit du compte courant de la balance des paiements, l'action douanière a été au rendez-vous des enjeux.

D'abord, en stabilisant les recettes collectées à près de 80 milliards de DH malgré le recul de nos importations de 2% et la poursuite du démantèlement tarifaire avec la Turquie, les Etats Unis ainsi que sur les produits agricoles. Cette performance a été rendue possible grâce à une action soutenue de lutte contre les sous déclarations de valeur, à l'engagement d'un effort particulier pour l'apurement des comptes d'imputation provisoire et à l'organisation et à la mise en place d'un système de suivi efficient pour accompagner le dispositif fiscal prévu par l'article 8 de la Loi de Finances 2013.

Ensuite, en participant activement à l'élaboration et à la mise en œuvre efficace de nombreuses mesures de sauvegarde visant à limiter certaines importations afin de mieux protéger les secteurs victimes d'une concurrence déloyale.

En parallèle, la lutte contre la contrebande a été redynamisée en menant des actions mieux ciblées, basées davantage sur le renseignement et l'analyse de risque.

2013 aura également été une année placée sous le signe d'un partenariat dynamique, dans le cadre de la stratégie 2015, avec le secteur privé et les partenaires institutionnels nationaux d'une part, et les douanes étrangères et les organisations internationales partenaires d'autre part. Dans ce sens, plusieurs conventions et accords-cadres ont été signés avec ces partenaires mobilisés avec la Douane autour d'objectifs communs.

Par ailleurs, et afin d'accompagner l'essor de certaines régions du Royaume, des aménagements organisationnels ont été apportés aux structures douanières régionales, notamment par la création de la Direction Régionale de Tanger Méditerranée et la mise en place effective de l'organigramme des régions d'Agadir et du Sud avec la nomination de deux Directeurs Régionaux.

De même, notre souci d'écoute et d'amélioration permanente de la qualité des prestations offertes à nos clients s'est traduit par la mise en place d'un nouveau service en ligne dédié au recueil des réclamations qui permet un suivi en temps réel de leur traitement.

Les résultats obtenus en 2013 sont certes encourageants. Toutefois, les enjeux et les défis nous imposent de redoubler d'efforts pour être au rendez-vous des orientations fixées par Sa Majesté le Roi et contribuer au mieux aux stratégies et chantiers du Gouvernement. Je reste confiant en la capacité des femmes et des hommes de cette administration à donner le meilleur d'eux-mêmes au service de la collectivité.

Zouhair CHORFI
Directeur Général